

Pressions liées à la population sur les espaces naturels

DEFINITION ET CONTEXTE

L'indicateur évalue la pression exercée par la population des ménages fiscaux sur les espaces naturels.

En effet, la fragmentation des espaces naturels par les infrastructures linéaires et l'artificialisation des espaces naturels par l'urbanisation sont deux phénomènes étroitement liés à l'évolution de la population : création de nouvelles infrastructures (bâtiments, équipements), accroissement des déplacements, ainsi que de la fréquentation des espaces naturels.

PRINCIPAUX RESULTATS

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la densité de la population des ménages fiscaux s'élève à 158 individus / km² ; soit un indice 102 en 2020, sur une base SRCE 2014.

Toute analyse en évolution temporelle s'avère toutefois impossible, la base de données Filosofi ayant remplacé la base de revenus fiscaux localités (RFL) qui avait servi au calcul du millésime SRCE 2014.

Par espace SRADDET

Territoire	Superficie (km ²)	Population des ménages fiscaux	Densité (individus / km ²)	Indice de densité de population des ménages fiscaux
Alpin	13 246	308 238	23	15,1
Azuréen	5 976	1 367 717	229	148
Provençal	6 879	2 612 599	380	245,7
Rhodanien	5 571	717 339	129	83,3
Région	31 672	5 005 896	158	102,3

Par espace de la Trame Verte

Territoire	Superficie (km ²)	Population des ménages fiscaux	Densité (individus / km ²)	Indice de densité de population des ménages fiscaux
Réservoir de biodiversité à préserver	15 245	157 899	10	6,7
Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	2 912	188 105	65	41,8
Corridor écologique à préserver	1 634	75 352	46	29,8
Corridor écologique à remettre en bon état	218	47 690	219	141,5
Sous-total Trame Verte	20 009	469 046	23	15,1
Hors Trame Verte	11 663	4 536 850	389	251,6
Région	31 672	5 005 896	158	102,3

Note de lecture

Densité : nombre d'individus des ménages fiscaux rapportés à la superficie du territoire.

Indice base 100 Densité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au SRCE 2014 (154,6 Individus/km²) : densité X 100 / 154,6

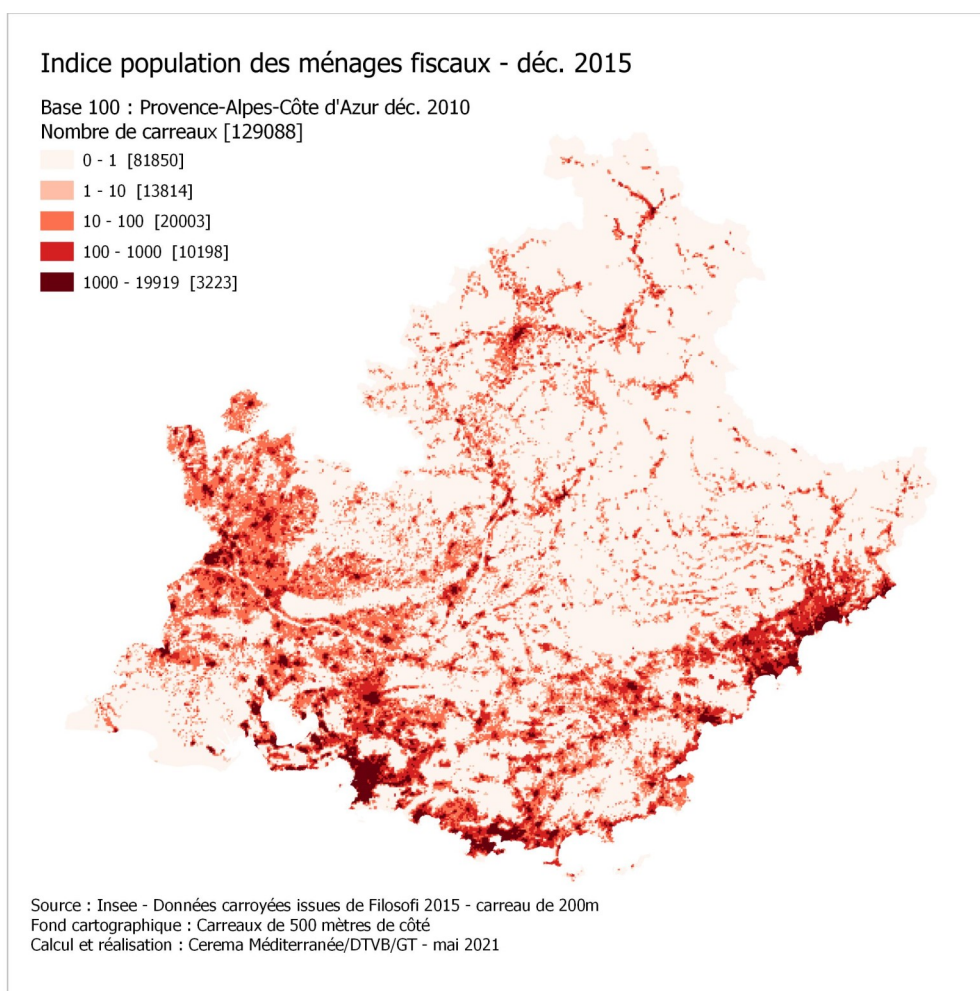
Avec un peu plus de 5 millions de ménages fiscaux, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la septième région la plus peuplée de France métropolitaine. Elle reste toutefois la troisième en termes de densité de population, derrière l'Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais - Picardie.

L'espace régional est très contraint par sa géographie et l'étendue de ses espaces naturels, notamment de montagne. Ainsi, environ 80 % des habitants vivent sur environ 20 % du territoire régional : le littoral méditerranéen, la basse Provence, la vallée du Rhône et le long des axes de communication.

Les pressions anthropiques liées à la population pesant sur les milieux y sont donc importantes et très localisées. Le rapport de densité entre éléments de la Trame verte et hors Trame verte est considérable, allant de l'ordre de 1 à 17 : 24 habitants / km² dans la Trame verte (indice 15), 389 habitants / km² hors Trame verte (indice 252).

Les éléments de la Trame verte où l'indice de pression liée à la population est supérieur à 100 sont ainsi concentrés dans l'arrière-pays niçois et cannois, ainsi que dans certains espaces du Var et des Bouches-du-Rhône. Dans l'espace alpin, l'indice est majoritairement inférieur à 10, et situé entre 10 et 100 dans certains éléments de la Trame verte localisés dans la vallée de la Durance.

Représentation de l'indice de pressions liées à la population au carreau (2020)

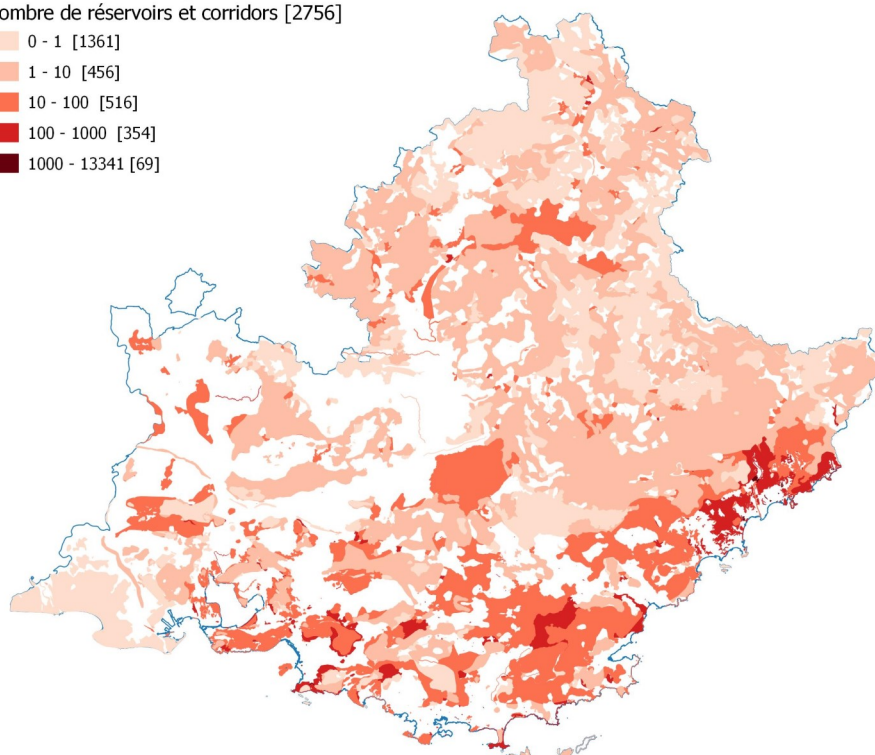


Représentation de l'indice de pressions liées à la population, par élément de la Trame Verte (2020)

Indice population des ménages fiscaux - déc. 2015

Base 100 : Provence-Alpes-Côte d'Azur déc. 2010
Nombre de réservoirs et corridors [2756]

- 0 - 1 [1361]
- 1 - 10 [456]
- 10 - 100 [516]
- 100 - 1000 [354]
- 1000 - 13341 [69]



Source : Insee - Données carroyées issues de Filosofi 2015 - carreau de 200m
Fond cartographique : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
SRCE 2014, réservoirs de biodiversité et corridors écologiques - jan. 2021
Calcul et réalisation : Cerema Méditerranée/DTVB/GT - mai 2021

Base de données

Données carroyées issues de Filosofi 2015 – carreau de 200m

Le millésime 2015 du dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est élaboré à partir des revenus perçus en 2015 qui ont été déclarés en 2016 et de la taxe d'habitation au 1^{er} janvier 2016. Le champ statistique couvert est celui des ménages fiscaux, constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

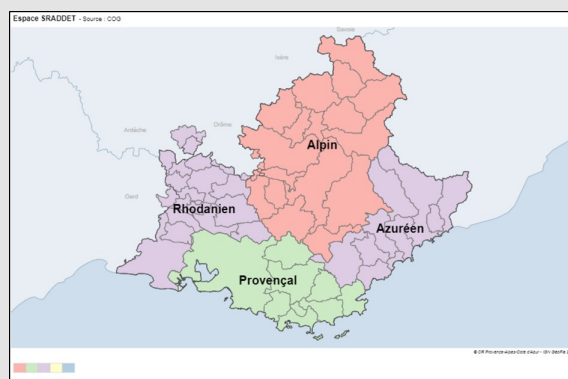
Méthode de calcul

L'indice de densité de population des ménages fiscaux est de base 100 SRCE 2014. La base 100 est la valeur régionale calculée pour le SRCE 2014, quelle que soit l'échelle géographique de calcul de l'indicateur : département, éléments de la Trame Verte et bleue, carreaux de 500 m de côté et espace SRADDET.

Les quatre espaces SRADDET (alpin, azuréen, provençal et rhodanien) ont été définis sur la base des systèmes territoriaux identifiés en région par l'Insee en 2013. Ces quatre regroupements d'intercommunalités sont le reflet de l'armature urbaine de la région et des aires d'influence de ses principales agglomérations.

La population des départements et espaces SRADDET est directement calculée dans la donnée source Insee en sommant le champ *Ind* en fonction d'un regroupement sur le champ *depcom*. Celle des réservoirs de biodiversité, corridors écologiques et mailles de 500 m est calculée avec l'outil « analyse de superposition » de QGIS 3.10.6. La superficie des territoires est calculée avec la fonction *\$area*.

Les quatre espaces territoriaux du SRADDET



Fiabilité et limites

Il ne faut en aucun cas comparer les populations des ménages fiscaux à celles des recensements. De plus, bien que l'indice soit calculé en base 100 en 2014, aucune analyse n'est possible en évolution. En effet, le dispositif Filosofi 2015 diffère des revenus fiscaux localisés 2010, utilisés pour le calcul de l'indicateur dans le cadre du suivi SRCE en 2014.

En effet, le champ de Filosofi diffère légèrement de celui de RFL par le fait que les ménages ayant déclaré des revenus une des deux années précédentes (N-1 ou N-2), mais n'ayant pas déclaré de revenu l'année en cours (N), ne sont plus retenus, alors qu'ils l'étaient dans RFL. Inversement, Filosofi prend en compte les ménages faisant leur déclaration de revenu dans le département où se trouve leur résidence secondaire (ces ménages sont localisés à l'adresse de leur résidence secondaire).

Le calcul de cet indicateur était toutefois indispensable à l'actualisation du calcul de l'indice de pression combinées, qui regroupe pressions liées aux infrastructures linéaires, au bâti et à la population. L'indicateur de pression liée à la population ne représente toutefois, pondération prise en compte, que 10% de l'indicateur de pressions combinées.



REFERENCES

Indicateur calculé pour le suivi-évaluation du SRADDET dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Cerema.

Production des données et des cartes : Jean-Paul Bessière, Cerema Méditerranée

Rédaction et réalisation de la fiche résultats : Thibaud Marijn, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Illustrations : flaticon.com